

## Fertilisation azotée du colza : à vos balances !

C'est le moment d'estimer la biomasse de vos colzas pour calculer les besoins azotés en sortie hiver.

Ce début de campagne 2013-2014 est marqué par des conditions dans l'ensemble favorables aux implantations. D'abord, beaucoup de semis ont été réalisés à la période optimale (25/08). Ensuite, les pluies de début septembre et la douceur au cours du mois d'octobre ont permis, dans l'ensemble, une croissance des colzas supérieure à la moyenne dans le sud-ouest. Cependant, toutes les situations ne sont pas à l'optimum. On observe une forte hétérogénéité des situations avec des colzas peu à très peu développés jusqu'à des colzas avec une biomasse élevée.

**Dans un contexte fréquent d'absence de reliquats azotés, l'évaluation des besoins de la culture (pesée de la biomasse) est indispensable pour raisonner les apports d'azote au plus près des besoins du colza.** Sur les parcelles avec une forte hétérogénéité (petits et gros colzas), il conviendra de faire les pesées sur différentes zones.

### Le bon usage de la réglette Azote

\* Peser la matière verte avant la reprise de végétation :

**La période recommandée pour la pesée de matière verte dans le sud-ouest est la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier.**

\* Faire 2 à 4 prélèvements selon l'homogénéité de la parcelle :

- Parcelle homogène, réalisez 2 à 3 prélèvements.

- Parcelle hétérogène : (cas fréquent ce début 2013), réalisez deux

Alors que le coût de l'engrais azoté est élevé, les fréquentes situations à gros colza sont une opportunité pour réduire les doses d'azote tout en assurant un rendement élevé. Les dernières références sur la fertilisation azotée des gros colzas confirment la justesse de la méthode (en termes de dose optimale et de rendement non limité) dans toutes les situations, y compris lorsque la méthode réglette conduit à apporter des doses totales de 0 à 100 kg N / ha.

Dans le cadre de la directive nitrates, où le prévisionnel du plan de fumure est obligatoire connaître les besoins de sa culture permet d'estimer au plus juste la dose d'azote à apporter et d'assurer un rendement optimum tout en respectant la réglementation et en limitant les charges. **La réglette CETIOM est reconnue comme une des méthodes de raisonnement pour le calcul du prévisionnel de fumure dans le cadre de la directive nitrates.**

prélèvements par zone homogène puis faire la moyenne pour calculer la dose totale à apporter.

\* Estimer le potentiel de rendement de façon réaliste.

Une surestimation du potentiel de rendement conduit à apporter de l'azote qui ne sera pas valorisé. Une sous-estimation du potentiel se répercutera directement sur le rendement et au final par un manque à gagner (voir méthode ci-après).

### Fractionner en 2 ou 3 apports sauf sur les plus gros colzas

\* **Sur les colzas les moins vigoureux (moins de 1 kg MV/m<sup>2</sup>) :** 1<sup>er</sup> apport dès mi-janvier de 50 unités maximum. En cas de sol humide, profiter d'un éventuel gel pour entrer dans la parcelle.

\* **Cas des très gros colzas (> 2,5**

**à 3 kg MV/m<sup>2</sup>) :** un seul apport d'azote avec l'engrais soufré, avant le 20 février, sera suffisant.

\* **Respecter un délai de 3 semaines environ entre chaque apport :** dernier apport au plus tard sur 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars).

Exemple de fractionnement sur un colza à 0,8 kg MV/m<sup>2</sup> de poids frais en sol superficiel sans apport organique avec un objectif de 35 q/ha. La dose totale d'azote à apporter est de 190 unités.

1 <sup>er</sup> apport	Au 20 janvier
50 unités d'azote	120 kg/ha d'ammonitrate
2 <sup>ème</sup> apport	Au 10 février
60 unités d'azote et 75 unités de SO <sub>3</sub>	240 kg/ha de sulfonitrate d'ammoniac
3 <sup>ème</sup> apport	Au 1 <sup>er</sup> mars
80 unités d'azote	Du 195 kg/ha d'urée 46

Attention, il faut qu'environ 2/3 de la dose totale soit apportée avant le 20 février de façon à éviter tout risque de carence temporaire en azote lié à

une absence de pluie prolongée sur mars, fréquente dans la région et très préjudiciable pour un colza en montaison

• **Soufre :** apporter 75 unités avant le 20 février

• **Phosphore, pas d'impasse !**

Apporter 50 unités minimum avant mi-février s'il n'y a pas eu de fertilisation phosphatée pour ce colza (la fertilisation au semis est de loin préférable).

### Pour estimer la dose d'azote dont vos colzas ont besoin : deux outils

#### La réglette CETIOM azote en ligne

Calculez la dose d'azote dont vos colzas ont besoin en quelques clics sur [www.cetiom.fr](http://www.cetiom.fr).

#### L'application Image IT sur votre smartphone :


Télécharger sur son smartphone, l'application mobile ImageIT, mise au point par Yara en collaboration avec le CETIOM.

## Méthode « réglette AZOTE » : Déterminer la dose d'azote par la pesée de la matière verte (biomasse)

✓ **Etape 1 : Coupez les pieds de colza au ras du sol dans des placettes représentatives de la parcelle :** 2 placettes si la parcelle est homogène, 4 placettes si la parcelle est hétérogène. Evitez les bordures.

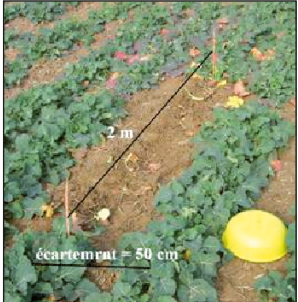
**Adaptez la forme de chaque placette à l'écartement entre rangs :**

• « Faible » écartements : inférieur à 40 cm.



Prélever sur une placette de forme carrée ou ronde. Chaque placette peut faire 0,25 ou 1 m<sup>2</sup>.

• Ecartement « large » : supérieur ou égal à 40 cm.



Prélever une portion de rang correspondant à 1 m<sup>2</sup>.

✓ **Etape 2 : Pesée :** vous obtenez une valeur moyenne de poids frais sur la parcelle (en kg/m<sup>2</sup>).

✓ **Etape 3 : Lire sur le tableau de référence ci-dessous, la dose totale d'azote à apporter au printemps** en fonction du poids frais ou de la « grosseur » du colza et du rendement moyen (\*) ou raisonnablement possible sur la parcelle.

### Attention : corrigez la dose lue dans le tableau selon votre situation :

- sol superficiel sans apport d'engrais organique (fumier, lisier) : gardez la dose indiquée.
- sol profond, retirez 30 unités à la dose indiquée.
- En cas d'apport d'engrais organique (fumier, ...), enlevez 40 unités à la dose.

Résultat de la pesée ou aspect du colza		Dose totale d'azote à apporter (kg/ha) en fonction du rendement moyen de la parcelle		
Grosseur du colza	Poids frais (kg/m <sup>2</sup> ) :	30 q/ha	35 q/ha	40 q/ha
Petit colza	<0,4	200	NR	NR
	0,4	180	220	non réaliste
	0,6	170	210	non réaliste
Colza moyen	0,8	160	190	230
	1	150	180	210
	1,2	130	170	200
Gros colza	1,4	120	150	190
	1,7	100	130	170
	2	80	110	150
	2,3	60	100	130
	2,6	40	80	110
	2,9	20	60	90
	3,2	0	40	70
	3,5	0	20	50
3,8	0	0	30	

(\*) **Rendement moyen = rendement moyen obtenu en colza sur la parcelle au cours des 5 dernières années en colza, en retirant la meilleure et la moins bonne.**

*A défaut, retenir le rendement que vous obtenez habituellement sur votre parcelle ou sur une parcelle comparable.*

*Attention, ne prenez pas le rendement record de la parcelle.*

**Tableau de référence, région Sud, de la réglette azote pour un sol superficiel sans apport d'engrais organique**

### Cas particuliers des gros colzas :

- La réalisation de deux pesées, le 1<sup>er</sup> mi décembre et la 2<sup>ème</sup> mi-janvier, permet d'affiner le conseil de dose d'azote en cas de chute importante des feuilles entre ces deux dates (suite à une période de gel marqué) : dans ce cas, rentrez la moyenne de ces deux pesées dans le tableau.

- A défaut de la double pesée et si un gros colza connaît une très abondante chute des feuilles après l'unique pesée, ajoutez 20 unités à la dose. Si la forte chute des feuilles a déjà eu lieu à la pesée (gel, oïdium d'automne), enlevez 20 unités à la dose.

**Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques : Estelle FAVRELIERE au 05.62.61.77.13 - CETIOM : Franck Duroueix au 05.62.71.79.36**

